

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**MAIRIE DE SALANS 39700**

L'an deux mille vingt-deux le 15 décembre,  
 Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SMAGGHE, Maire.

**Présents** : Bole Alexandre, Camburet Carine, Courtois Jennifer, Dupuis Adrien, Garitan Marie-Françoise, Girardot Christiane, Guillemain Annie, Hego Philippe, Migard Patrick, Smagghe Philippe.

**Excusés** : Bailly-Maître Florian, Chevallier Jérôme, Cheviet Ghislain, Coincenot Yves

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Camburet Carine

**Réactualisation plan de financement travaux Forge/Charchillac/Courtefontaine**

Dans le cadre du réaménagement de la rue de la Forge, de la rue de Courtefontaine et de la route de Charchillac, le Conseil Municipal, après avoir ouï Monsieur le Maire sur le sujet décide de réactualiser le projet de financement comme suit :

Recettes prévisionnelles	HT
Fonds propres	69 268.80
Subvention DETR 20%	17 453.76
Total	87 268.80

Dépenses	HT
Travaux voiries	87 268.80
Forge/Charchillac/Courtefontaine	
Total	87 268.80

Adopté à l'unanimité.

**Plan de financement cheminement doux pont de Salans / Château**

Dans le cadre des travaux d'aménagement du cheminement doux entre le pont de Salans et le château, le Conseil Municipal, après avoir ouï Monsieur le Maire sur le sujet décide de valider le projet de financement comme suit :

Recettes prévisionnelles	HT
Fonds propres	67 615 €
Subvention DETR 20%	27 046 €
DST Jura 20 %	27 046 €
CCJN 10 %	13 523 €
Total	135 230 €

Dépenses	HT
Travaux cheminement doux	135 230 €
pont de Salans / château	
Total	135 230 €

Adopté à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Plan de financement travaux isolation salle des fêtes**

Dans le cadre de l'isolation des combles de la salle des fêtes le Conseil Municipal, après avoir oui Monsieur le Maire sur le sujet décide de valider le projet de financement comme suit :

Recettes prévisionnelles	HT
Fonds propres	3 143.29 €
Subvention DETR 30%	4 297.47 €
DST Jura 20 %	2 864.98 €
Prime énergie CEE	4 019.16 €
<b>Total</b>	<b>14 324.91 €</b>

Dépenses	HT
Isolation salle des fêtes	14 324.91 €
<b>Total</b>	<b>14 324.91 €</b>

Adopté à l'unanimité.

**Questions diverses**

Vente parcelle 21 :

Les parcelles 21 et 22 étaient destinées à l'affouage.

Vu le nombre réduit d'inscriptions à l'affouage 2022/2023, le Conseil Municipal décide que la parcelle 21 sera proposée à la vente.

Spectacle de Noël :

De nombreux enfants et leurs parents sont venus assister au spectacle de Noël organisé par le Comité des fêtes.

Un goûter était organisé après le spectacle. Manifestation à reconduire.

Repas des aînés :

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 26 février 2023. Les personnes ayant 65 ans et plus seront conviées à ce repas.

Arrêt de bus Charchillac :

Nous avons reçu un courrier favorable du Conseil Régional.

Une convention a été établie par le biais d'un notaire afin que le bus puisse effectuer un retournement à Charchillac.

Une réunion aura lieu sur place avec les services des transports scolaires pour définir l'emplacement de l'arrêt de bus pour la prise en charge des enfants scolarisés.

Tout sera mis en œuvre pour que cet arrêt soit opérationnel à la rentrée de septembre 2023.

- Renouvellement bureau Association Foncière

Monsieur le Maire informe les élus de la nouvelle composition de l'Association Foncière, élus pour 6 ans.

Le Maire,  
Philippe SMAGGHE

